

Relais matériel parasportif

Banque de prêt de matériel
adapté



Pour découvrir le dispositif
et réaliser une demande
de prêt de matériel parasportif :

gironde.fr/sport-handicap



Le Département de la Gironde met gratuitement à disposition du matériel parasportif afin de soutenir les pratiques sportives inclusives sur l'ensemble du territoire.

Clubs, collectivités, établissements scolaires, associations et structures médico-sociales peuvent emprunter du matériel pour développer des projets sportifs adaptés, inclusifs et accessibles.

Du matériel pour découvrir, sensibiliser et pratiquer

- Fauteuils roulants sportifs
- Cecifoot
- Boccia
- Volley assis
- Kin-ball
- Sarbacanes
- Matériel de motricité
- Tir laser
- Et d'autres équipements adaptés

Pour quels types de projets ?

- Pratique sportive régulière
- Initiations et découvertes
- Sensibilisation au handicap
- Événements sportifs inclusifs

Ce parc départemental de prêt permet de :

- Favoriser l'accès au sport pour les personnes en situation de handicap
- Réduire les inégalités d'accès aux pratiques sportives
- Accompagner les structures dans leurs projets inclusifs
- Sensibiliser les publics au parasport et au vivre ensemble

**Pour découvrir le dispositif
et réaliser une demande
de prêt de matériel parasportif :**

gironde.fr/sport-handicap

